

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal Du Vendredi 15 AVRIL 2011



Etaient présents : MM. SERET – RUGGERI – CLAUX – ESCANDE – MAYEUR –
CHARNOTET – LOUVET – BARIL - GUIDET

Mmes OSSELIN– MOURET

11 présents

Absents : /

Absents Excusés : Mmes TENART – MERCIER - M. RENAULT

Secrétaire de séance : J.L. MAYEUR

Rappel de l'ordre du jour :

- **Foncier** :
 - Proposition d'achat d'une parcelle
 - Acquisition Foncière par la Commune
 - Association Foncière de Lachelle
- **Délibérations diverses** :
 - Mise en non valeur.
 - Approbation Statuts du SIVU
- **P.L.U** :
 - Débat sur le PADD – 6 mai 2011

▪ **Foncier :**

- Proposition d'achat d'une parcelle

Monsieur le Maire rappelle que le prix de la parcelle citée en objet était de 140 € le m². Aujourd'hui, un potentiel acheteur en propose 127 € le m². Après le vote de l'ensemble du Conseil Municipal à 5 contre, 4 pour et 2 abstentions, le prix du terrain reste à 140 € le m².

- Acquisition foncière par la commune

Monsieur le Maire a reçu une proposition pour acheter une propriété proche de l'école. En réunion de budget, monsieur le maire a exposé les avantages et les inconvénients d'une telle acquisition et pense qu'il y a une possibilité de développement importante coté piscine et salle des sports.

Une étude architecturale peut être prévue pour faire le point sur cette propriété.

- Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière

Le préfet, dans un courrier reçu récemment, demande à ce que l'association Foncière de Lachelle renouvelle ou clos ses statuts. Les membres de l'AFR, réunit le 5 avril dernier, souhaitent continuer à faire vivre cette association.

C'est donc au Conseil Municipal de nommer 3 titulaires et 2 suppléants.

Titulaires :

- INGHELBRECHT Mathieu
- SAINTE-BEUVE Thibault
- VENDOME René

Suppléants :

- PIHEN René
- VENDOME Jacqueline

- Approbation des statuts du SIVU

Monsieur le Maire rappelle que nous devons prendre une délibération afin d'approuver les statuts de la SIAPA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Payelle-Aronde). Nous devons nommer 2 titulaires et 2 suppléants.

Titulaires :

- Pascal SERET
- Xavier LOUVET

Suppléants :

- Etienne RUGGERI
- Frédéric CHARNOTET

- P.L.U.

Une présentation est prévue le vendredi 6 mai 2011 à 20 h 00 Salle polyvalente.

- **Budget :**

- Approbation Compte de gestion 2010

Le conseil Municipal de LACHELLE,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 (Commune, CCAS, Eau et assainissement) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'états des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2010 au 31/12/2010,
 - 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
 - 3) statuant sur la comptabilité des valeurs actives,
- déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2010 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

- Approbation Compte Administratif 2010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BARIL Joseph délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2010 dressés par Monsieur SERET Pascal, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs, Monsieur le maire se retirant,

1°) Lui donne acte de la présentation, faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		374135.25	8697.56		8697.56	374135.25
Opérations de l'exercice	478310.03	492415.85	197327.17	74242.24	675637.20	566658.09
Restes à réaliser	17414.42				17414.42	
Totaux	495724.45	866551.10	206024.73	74242.24	701749.18	940793.34
Résultat de clôture		370 826.65	131782.49			239044.16

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus ;

COMPTE ANNEXE : CCAS 2010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BARIL Joseph délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2010 dressés par Monsieur SERET Pascal, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs Monsieur le maire se retirant,

1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		14136.85				14136.85
Opérations de l'exercice	4964.58	6450.00			4964.58	6450.00
Totaux	4964.58	20586.85			4964.58	20586.85
Résultat de clôture		15622.27				15622.27

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus ;

COMPTE ANNEXE : EAU ET ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BARIL Joseph délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2010 dressés par Monsieur SERET Pascal, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs, Monsieur le maire se retirant,

1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		109 098.39		23 658.60		132 756.99
Opérations de l'exercice	65 857.59	57 363.61	430.00	7 685.00	66 287.59	65 048.61
Totaux	65 857.59	166 462.00	430.00	31343.60	66 287.59	197805.60
Résultat de clôture		100 604.41		30 913.60		131518.01

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus ;

- Approbation du Budget primitif 2011

Cf : annexe 1

▪ **Questions Diverses :**

M Louvet :

- Sèche-mains posés à la Salle Polyvalente
- Columbarium terminé jeudi 14 avril 2011

M Claux :

- Rue Monelieu, Pouvons nous déplacer le panneau giratoire car il gêne à la circulation ?

Mme Osselin :

- Budget 2011 du SIVOC

M Escande :

- Rappeler à M. beaufort de faire l'étude sur la circulation.

M Charnotet :

- Demande un banc pour la surveillance des enfants de la cantine.

M Guidet :

- La benne à déchets verts : peut-on la poser sur le terrain de Marc ?

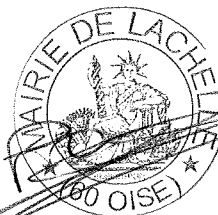
M Baril :

- A-t-on un moyen de faire passer une annonce de décès dans le site internet ? La diffusion internet n'est pas officielle et ne permet pas ce genre de renseignements.

La séance est levée à 23h30.

Le Secrétaire de Séance

J.L. MAYEUR



Le Maire

Pascal SERET